

AMAP BIEN MURS – Contrat Volailles

oct 2021 à sept 2022

Veillez prendre connaissance de la feuille 1 et remettre au tuteur les feuilles suivantes complétées et signées. N'oubliez pas d'en faire une copie !

Tuteur

Fabien FOUGEROUX

@ : fabien@fougeroux.com

Tel : 06 61 91 64 75

Le tuteur assure la relation entre l'amapien et le producteur.

Vous devez remettre ce contrat, ainsi que le tableau et les chèques au démarrage du contrat, avant la première livraison.

Objet et durée du contrat

Le présent contrat est passé entre l'amapien et le producteur pour l'approvisionnement mensuel en volailles. En cas d'empêchement de livraison, le producteur préviendra le groupe d'amapiens le plus en amont possible, et livrera le ou les volailles manquantes les semaines qui suivront. Ce contrat est signé pour une durée d'une année.

Le producteur propose les produits suivants :

- **NOUVEAU** : Colis de poulet : environ 5 kg à 13,60€/kg (1 poulet entier, 2 sachets de filets, 1 sachet de cuisses, 1 sachet de sauté, 1 sachet d'ailles, 2 sachets de saucisses, 1 pâté de foie, 1 rilette de poulet thym citron)
- Poulet entier : 10 €/kg (petit : 1,4 à 1,6 kg / moyen : 1,6 à 1,8 kg / gros : + 1,9)
- Pintade : 11,80 €/kg (de 1,4 à 1,8 kg)
- Canard entier : 11,10 €/kg (environ 3,5 kg)
- Canard découpé : 1 sachet de 2 filets à 21,90 €/kg + 1 sachet de 2 cuisses à 19,30 €/kg + 1 sachet d'ailles à 6.60 €/kg (lot de 3 sachets indissociables)
- Cane entière : 12,10 €/kg (de 1,6 à 1,8 kg)
- Chapon (pour Noël) : environ 17,10€/kg (2,5 à 3,5 kg) / Tarif 2020
- Coq fini au lait (pour Noël) / non castré : environ 14,40€/kg (2,5 à 3 kg) / Tarif 2020

L'amapien s'engage pour la durée totale du contrat sur les quantités précisées en feuille 2 et 3. Des modifications à la marge pourront être soumises à l'approbation du tuteur (ajout/report/remplacement de produits) au moins 1 semaine avant la livraison. Les distributions sont mensuelles. Les dates pour l'année 2022 vous seront communiquées ultérieurement.

Le producteur s'engage à produire dans le respect de la charte des AMAP (Consultable sur internet à l'adresse : <http://www.reseau-amap.org/docs/chartedesamap.PDF>).

Les amapiens reconnaissent que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture biologique et peuvent nuire à la production, et par conséquent, à la quantité distribuée et acceptent d'assumer ces risques, sachant toutefois qu'ils recevront leur juste part de production.

Les distributions et l'engagement de l'amapien

L'amapien s'engage à assurer au moins 1 distribution sur la durée du contrat. Pour cela, il s'inscrira sur le planning lors des distributions ou s'adressera au tuteur du contrat. Si en fin de distribution, votre commande reste non réclamée, elle pourra être distribué entre les amapiens présents et ne vous sera pas remboursée.

Le producteur, ou toute autre personne de son équipe, s'engage à être régulièrement présent lors des distributions.

Les distributions ont lieu les vendredi soir de 18h30 à 19h30 au Bistrot des Citoyens du Monde route de Cholet à Mûrs-Erigné ou dans tout autre lieu sur décision conjointe des responsables et du producteur. En cas d'absence, l'amapien s'engage à trouver une personne qui réceptionnera sa commande.

Mode de règlement

Le règlement se fera à **chaque livraison** par chèque ou espèces (faire l'appoint). Merci donc de ne pas joindre de chèques à ce contrat.

Résiliation

Toute résiliation sera étudiée conjointement par le producteur et les membres du conseil collégial de l'association en fonction des motifs de rupture du contrat avancé par les parties.

Contrat Volailles – 2021/2022
(A conserver par le tuteur)

L'Amapien : Nom / Prénom : Adresse : Tél : @ :	Le producteur : Mickaël DELAUNAY EARL Le Petit Pré Chemin du Vivier 49190 DENEE	Le tuteur : Fabien FOUGEROUX 21C rue de Puzeau 49610 MURS-ERIGNE Tél : 06 61 91 64 75
---	--	--

	Prix	Poids	22 Oct	19 Nov	17 Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aoû	Sep
Colis poulet	13,60€/kg	5 kg												
Poulet petit	10€/kg	1,4 à 1,6 kg												
Poulet moyen		1,6 à 1,8 kg												
Poulet gros		> 1,9 kg												
Pintade	11,80€/kg	1,4 à 1,8 kg												
Canard	11,10€/kg	3,5 kg												
Canard découpé	cf feuille 1	cf feuille 1												
Cane	11,90€/kg	1,6 à 1,8 kg												
Chapon	17,10€/kg	2,5 à 3,5 kg												
Coq fini au lait	14,40€/kg	2,5 à 3 kg												

Les mois où vous souhaitez être livré.e, indiquez la quantité souhaitée

Il peut arriver que canards et canes soient livrés à des dates différentes des poulets

Spécial fêtes de fin d'année...

Fait à, en deux exemplaires.

Les deux exemplaires, signés par l'amapien sont remis au tuteur. Ce dernier les remet globalement au producteur pour signature. Le producteur garde un exemplaire, l'autre exemplaire revient au tuteur.

Date et signature de l'amapien qui reconnaît être à jour de sa cotisation et avoir pris connaissance des conditions en feuille 1

Date et Signature du producteur

Contrat Volailles – 2021/2022
(A conserver par le producteur)

L'Amapien : Nom / Prénom : Adresse : Tél : @ :	Le producteur : Mickaël DELAUNAY EARL Le Petit Pré Chemin du Vivier 49190 DENEE	Le tuteur : Fabien FOUGEROUX 21C rue de Puzeau 49610 MURS-ERIGNE Tél : 06 61 91 64 75
---	--	--

	Prix	Poids	22 Oct	19 Nov	17 Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aoû	Sep
Colis poulet	13,60€/kg	5 kg												
Poulet petit	10€/kg	1,4 à 1,6 kg												
Poulet moyen		1,6 à 1,8 kg												
Poulet gros		> 1,9 kg												
Pintade	11,80€/kg	1,4 à 1,8 kg												
Canard	11,10€/kg	3,5 kg												
Canard découpé	cf feuille 1	cf feuille 1												
Cane	11,90€/kg	1,6 à 1,8 kg												
Chapon	17,10€/kg	2,5 à 3,5 kg												
Coq fini au lait	14,40€/kg	2,5 à 3 kg												

Les mois où vous souhaitez être livré.e, indiquez la quantité souhaitée

Il peut arriver que canards et canes soient livrés à des dates différentes des poulets

Spécial fêtes de fin d'année...

Fait à, en deux exemplaires.

Les deux exemplaires, signés par l'amapien sont remis au tuteur. Ce dernier les remet globalement au producteur pour signature. Le producteur garde un exemplaire, l'autre exemplaire revient au tuteur.

Date et signature de l'amapien qui reconnaît être à jour de sa cotisation et avoir pris connaissance des conditions en feuille 1

Date et Signature du producteur